

## Offre de taux d'intérêt bonifié sur un nouveau Compte d'épargne cyberAvantage CIBC<sup>MD</sup>

### Modalités

#### Taux d'intérêt

Votre solde permet d'obtenir les taux indiqués ci-dessous :

Solde	Taux d'intérêt annuel
Solde de clôture quotidien	Taux d'intérêt ordinaire
Solde de clôture quotidien jusqu'à concurrence de 1 000 000 \$*	Taux d'intérêt bonifié
Solde de clôture quotidien jusqu'à concurrence de 200 000 \$**	Taux d'intérêt intelligent

Les **modalités** ci-dessous décrivent en détail comment obtenir de l'intérêt bonifié pour un nouveau Compte d'épargne cyberAvantage CIBC.

### 1. Généralités

- Si vous ouvrez un Compte d'épargne cyberAvantage CIBC (le « **Compte ECA** ») pour la première fois, vous pourriez être admissible à obtenir l'intérêt bonifié (« **Intérêt bonifié** ») (indiqué ci-dessus) sur votre Compte ECA pendant 120 jours à compter de la date à laquelle celui-ci a été ouvert<sup>1</sup> (l'« **Offre de Compte ECA** »).
- Si le Compte ECA est ouvert lors d'un jour non ouvrable, la période de 120 jours de l'Offre de Compte ECA débutera le premier jour ouvrable après l'ouverture du compte. Le terme « jour ouvrable » signifie un jour du lundi au vendredi durant lequel les centres bancaires CIBC sont ouverts dans la province où l'ouverture du Compte ECA a lieu.

### 2. Comptes ECA admissibles

- Pour être admissible à la présente Offre de Compte ECA, vous devez ouvrir votre premier Compte ECA. S'il s'agit d'un Compte ECA conjoint, vous êtes admissible si au moins un titulaire de compte ouvre un Compte ECA pour la première fois.
- Si vous ouvrez plus d'un Compte ECA le même jour avec le ou les mêmes noms de titulaires de compte, la Banque CIBC déterminera lequel de ces comptes est admissible, s'il y a lieu.

### 3. Intérêts ordinaires, intérêts bonifiés et intérêts intelligents

L'intérêt ordinaire s'accumule quotidiennement sur le solde de clôture quotidien total. Le taux d'intérêt ordinaire est calculé selon le palier dans lequel se situe votre solde de clôture quotidien.

\* L'intérêt bonifié s'accumule quotidiennement sur le solde de clôture quotidien total jusqu'à concurrence d'un solde de 1 000 000 \$. L'expression « intérêt promotionnel » peut servir à désigner l'intérêt bonifié dans la tenue de compte (p. ex., sur CIBC en direct ou aux guichets automatiques bancaires).

\*\* L'intérêt intelligent s'accumule sur le solde total de votre ou vos Comptes ECA, jusqu'à concurrence d'un solde global maximal de 200 000 \$ (« Solde intelligent maximal »), chaque mois où vous épargnez au moins 200 \$ dans votre ou vos comptes ayant les mêmes titulaires. Consultez les modalités complètes sur le site [cibc.com/epargneintelligente](http://cibc.com/epargneintelligente).

Tous les types d'intérêts (bonifié, intelligent et ordinaire) sont calculés quotidiennement au taux courant sur le solde de clôture quotidien total et versés mensuellement. Les taux d'intérêt indiqués sont des taux annuels.

Les taux d'intérêt peuvent être modifiés en tout temps sans préavis. Pour connaître les taux d'intérêt ordinaires, bonifiés et intelligents en vigueur, visitez le site [cibc.com/intérêtsd'épargne](http://cibc.com/intérêtsd'épargne).

<sup>1</sup> Si un Compte ECA est ouvert par l'intermédiaire des services bancaires téléphoniques, l'Offre de Compte ECA sera appliquée à votre compte dans les cinq jours suivant la date à laquelle celui-ci a été ouvert et sera en vigueur pendant 120 jours à compter de la date à laquelle elle a été appliquée.

#### **4. Restrictions**

Une seule Offre de Compte ECA par Compte ECA. La présente Offre de Compte ECA ne peut être jumelée à aucune autre offre sur votre Compte ECA. La Banque CIBC peut, à sa seule discrétion, modifier les présentes modalités ou retirer l'Offre de Compte ECA en tout temps et sans préavis. La Banque CIBC se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'annuler, de limiter ou de révoquer la participation à l'Offre ECA de tout client qui, de l'avis de la Banque CIBC, en abuse ou la trafique. L'Offre de Compte ECA n'est pas transférable et s'applique seulement au client à qui elle a été acheminée.